

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 14 octobre 2011
(convocation du 3 octobre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel,
M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita,
M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic,
Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-
Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick,
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis,
M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth,
M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. BOBET Patrick
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 11 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel M. BAUDRY Claude jusqu'à 11 h 10
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
Mme. BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 10
Mme. COLLET Brigitte à Mme. WALRYCK Anne
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
M. DAVID Jean-Louis à CAZENAVE Charles à partir de 11 h 25

M. DAVID Yohan à Mme. BREZILLON Anne
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h
M. DUPOUY Alain à Mme. PIAZZA Arielle
M. EGRON Jean-François à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 05
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOUBERT Jacques à M. QUERON Robert
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 11 h
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. REIFFERS Josy à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics- Fourniture et mise en place d'un système d'information des Ressources Humaines - Marché n°07088U- Résiliation de plusieurs modules

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a conclu en avril 2007 un marché avec la société CIVITAS en vue d'acquérir un nouveau système d'information des ressources humaines.

Ce marché comprend la fourniture du progiciel et les développements spécifiques demandés, ainsi que les prestations associées (installation, paramétrage, formation, etc.) se rapportant aux 15 modules suivants :

- 1 la gestion de la paie
- 2 la gestion de la carrière
- 3 la gestion des absences
- 4 la gestion des recrutements et de la mobilité
- 5 la constitution de tableaux de bord, la mise à disposition d'outils de reporting (bilan social et rapport d'activité) et d'éditations
- 6 la gestion prévisionnelle des postes, emplois et compétences et de l'organigramme
- 7 la gestion des ordres de missions et frais de déplacements
- 8 la gestion de l'hygiène et de la sécurité
- 9 la gestion des accidents du travail et des frais médicaux
- 10 la gestion de l'action sociale
- 11 la médecine professionnelle et préventive
- 12 la gestion de l'annuaire
- 13 la gestion de la formation
- 14 la gestion des temps
- 15 la gestion des numéros de badges

Il se compose également de prestations d'accompagnement :

- A outils de requête
- B reprise de données
- C interfaces
- D formations (hors formations gestionnaires sur module)
- E assistance technique

Le marché, initialement conclu pour une période de 3 ans à compter de sa notification, a été prolongé d'une durée de 18 mois par avenant. Son terme est fixé au 22 octobre 2011. Son montant est égal à 345 467, 50 € HT, soit 395 862, 53 € TTC.

A ce jour, le progiciel est utilisé quotidiennement pour de nombreuses fonctionnalités en lien avec des outils satellites (alimentation de l'annuaire INTRANET, interfaçage avec l'outil des Finances SEDIT MARIANNE, etc...) et des fonctionnalités RH centrales telles que la paie, la gestion de la carrière et des avancements, la gestion des absences, etc.

D'autres fonctionnalités, essentielles à une gestion des Ressources Humaines moderne, prévisionnelle et réactive, commencent à être paramétrées et exploitées dans l'outil. C'est le cas des modules "gestion prévisionnelle des emplois et compétences" et "constitution de tableaux de bord, mise à disposition d'outils de reporting (...) et d'éditations".

En revanche, il est nécessaire de procéder à la résiliation, sur demande de la communauté urbaine, de 5 modules et de certaines prestations d'accompagnement. Il s'agit :

- des modules 4, 8, 10, 11 & 15 (ce dernier renvoie à l'interface tables de gestion des numéros de badges ci-dessous)
- des interfaces "éléments de paie Connex », "mobi-Poste", "tables de gestion des numéros de badges"
- de l'étude de faisabilité sur un interfaçage entre l'organigramme et l'annuaire communautaire (LDAP)

Eclairage sur les motifs conduisant à demander la résiliation de ces modules et interfaces, et de l'étude de faisabilité.

Module n°4 : RECRUTEMENT

Ce module devait se substituer à l'outil actuel, POSEIDON Emploi. Or, malgré les améliorations récentes qui lui ont été apportées par l'éditeur pour répondre au cahier des charges, il ne pourrait satisfaire que de façon partielle aux besoins évolutifs de la fonction de recrutement, puisque la dématérialisation des procédures de transmission des candidatures est impossible. L'outil dont il était prévu l'abandon intègre des fonctionnalités qui demeurent plus ergonomiques et intéressantes que le module proposé par CIVITAS.

Module n°8 HYGIENE & SECURITE

Le besoin de la CUB concernant ce module a été sous-défini tandis que l'éditeur a préféré porter son attention sur le développement d'interfaces avec les outils disponibles et performants du marché. Il résulte de cette situation que la Communauté Urbaine de Bordeaux subirait une régression fonctionnelle si elle devait acquérir le module tel qu'il avait été initialement envisagé.

Module n°10 ACTION SOCIALE

Le développement des politiques sociales à la Communauté Urbaine de Bordeaux a fait évoluer de façon très significative le besoin depuis la rédaction du cahier des charges, notamment en matière de logement et de réalisations comme le séminaire retraite. Les fonctionnalités non couvertes par l'éditeur qui ne représentaient pas à l'époque un empêchement majeur à l'acquisition du module doivent aujourd'hui être recherchées via une nouvelle consultation.

Module n°11 MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE

Ce module comprend les interfaces entre Civitas et l'outil Chimed de la médecine du travail .

Les interfaces sont opérationnelles de Civitas vers Chimed

La CUB renonce à l'interface qui était prévue de Chimed vers Civitas, car la remontée de la notion d'aptitude n'est pas possible depuis Chimed. L'indemnité de résiliation porte donc sur la partie interface entrante, soit sur 50% du module.

Module 15 GESTION DES NUMEROS DE BADGES

Ce module qui renvoie à l'interface "table de gestion des numéros de badges" avait été envisagé afin de pouvoir adjoindre d'autres fonctions à la carte de badgeage (utilisée pour la gestion des temps). Au vu de l'évolution informatique et de la nécessité de protéger les données à caractère personnel, le projet a évolué vers un projet global de gestion des identités numériques pour parvenir à une carte multi-fonctions. L'interface initialement envisagée n'est plus pertinente.

INTERFACES

- éléments de paie Connex : Il avait initialement été envisagé de faire communiquer l'outil de gestion de la Connex avec CIVITAS pour récupérer les identités et les coûts des abonnements pris par les agents de la CUB. La société Connex n'existe plus aujourd'hui. Quant aux données nécessaires au remboursement des agents pour leur abonnement, elles sont actualisées directement dans CIVITAS au vu de la liste fournie par TBC. Il n'y a donc plus lieu de faire développer cette interface.

- mobi-Poste : l'interface devait être développée pour permettre la publication dans Intranet des fiches de poste des agents. Du fait que, d'une part, les données du module Postes n'ont pas pu être renseignées jusqu'à présent dans CIVITAS, et que, d'autre part, l'interfaçage envisagé est devenu obsolète au vu du développement récent de la technologie des Web Services, cette interface est devenue sans objet.

- l'étude de faisabilité sur un interfaçage entre l'organigramme et l'annuaire communautaire présente dorénavant un caractère obsolète dans la mesure où un interfaçage devra être recherché dans une toute autre finalité, à savoir à l'occasion de la mise en place d'un méta-annuaire qui intégrerait des données agents depuis CIVITAS.

En application des stipulations du cahier des charges, la résiliation à l'initiative de la personne publique entraîne le versement d'une indemnité au titulaire du marché correspondant à 4% des sommes restant dues sur les modules concernés.

Le tableau annexé présente une synthèse financière du coût de ces propositions de résiliation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales
VU le marché n°07088U conclu avec la société CIVITAS

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

il est nécessaire de procéder à la résiliation à l'initiative de la personne publique de certains modules composant ce marché

DECIDE

Article 1 :

Dans le cadre du marché n° 07088U avec la société CIVITAS, sont résiliés :

- dans leur intégralité les modules n°4, 8, 10 & 15 ainsi que les interfaces "éléments de paie CONNEX", "mobi-Poste", et l'étude de faisabilité sur un interfaçage entre l'organigramme et l'annuaire communautaire.
- à hauteur de 50% le module n°11

Article 2 :

Il sera versé à la société CIVITAS une indemnité égale à 1 310,55 € TTC.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal, Chapitre 67, Article 678, CRB GE00, Exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 OCTOBRE 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 18 OCTOBRE 2011</p>
--

M. JEAN-MARC GAÜZERE

